

Assemblée de quartier – Esplanade

Présence

Patrice SCHOEPFF – Élu sur le quartier Esplanade

Services de la Ville :

Wanda MONHEIT - Directrice de territoires Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Pauline LEVAIN – Chargée de mission de quartier – Esplanade – Bourse - Krutenau

Yavuz YILDIZ - Correspondant de quartier - Esplanade – Bourse - Krutenau

Flavie HEUILLARD - Chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC) Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Habitants inscrits (la liste n'est pas exhaustive, certains habitants n'ont pas souhaité émarger) :

ACKERMANN Jacqueline – ARNAUD Catherine – BERNEZ Christine – BERNSOHN Georges – CIESIELSKI Sandrine – EL-WAHABI ZAKIA – FLEURY Etienne – FISCHER Francis – FISCHER Mireille – FRESSY François – GEIST Eve – GRAMFORT Paulette – GUYON François – HERNANDEZ Albert – MINKER Catherine – MONLEF Moussa – MONTENAT Jeanne – OHLMANN Désirée – ORTH Patricia – ORENSTEIN Michèle – NIDELEC Jacques – REYMANN Anne – SHETTEL Huguette – SIEGLER Janine – SITTLER Claude – SOUCIET Jean-Luc – WALTER Gérard – WENDLING Jeanne

Ordre du Jour proposé :

1. Introduction par l'élue référente de quartier
2. Présentation de la Direction de territoire
3. Présentation des formats de participation citoyenne
4. Propositions de nouveaux ateliers de quartier
5. Constitution du Comité de suivi
6. Informations sur les projets du quartier

Introduction – Intervention de M. SCHOEPFF

L'élu référent de quartier, remercie les participants pour leur présence. Cette Assemblée de quartier permet de donner la parole aux habitants et que celle-ci puisse être relayée auprès des élus. M. Schoepff rappelle le format des nouvelles instances. Il précise qu'il ne sera là que pour introduire la réunion et laissera ensuite les échanges en autonomie.

Monsieur Schoepff reste joignable pour les différentes questions et pour des interrogations plus spécifiques. Vous pouvez demander directement un rendez-vous avec M. Schoepff, élu de quartier via son assistante Mme Yasuma. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : marie-anne.yasuma@strasbourg.eu.

Présentation de la Direction de territoire

La Direction de Territoire (DT) est présente dans le quartier pour aller à la rencontre des habitants. Si vous avez des questions sur des points précis, vous avez la possibilité de contacter les membres de la Direction de Territoire en direct :

Flavie HEUILLARD – pour toutes questions relatives à la participation citoyenne, aux assemblées ou ateliers de quartier – à l'adresse flavie.heuillard@strasbourg.eu ou au 06 31 55 69 24

Yavuz YILDIZ – pour toutes questions relatives à la vie quotidienne – à l'adresse yavuz.yildiz@strasbourg.eu ou au 06 83 77 23 82

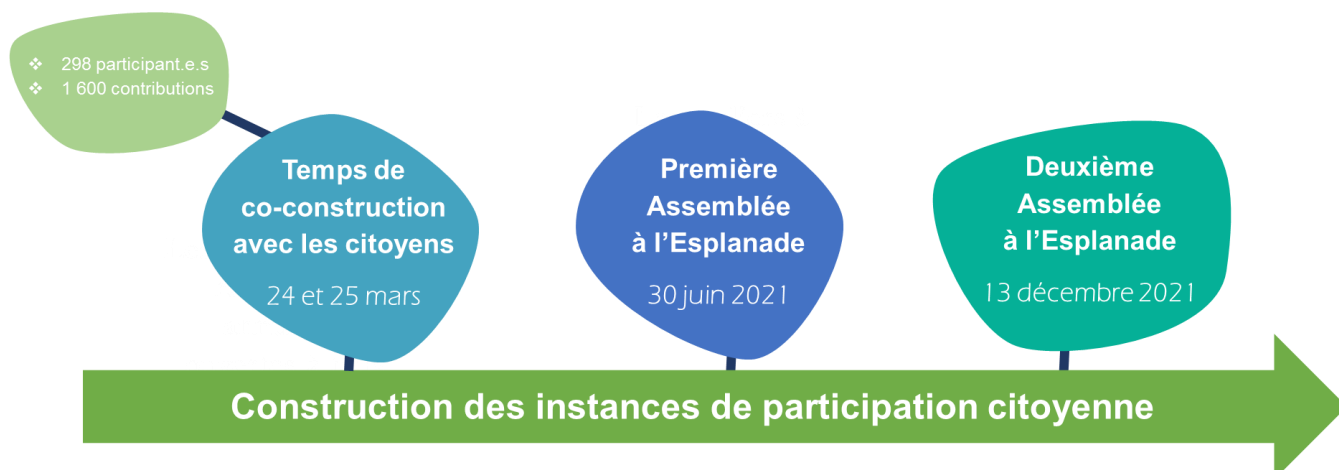
Pauline LEVAIN – pour toutes questions en lien avec les associations – à l'adresse pauline.levain@strasbourg.eu ou au 03 90 41 17 04

Wanda MONHEIT – Directrice de territoire – à l'adresse wanda.monheit@strasbourg.eu ou au 06 89 36 86 66

Ou de vous rendre à la **Maison de Proximité – 6 Cour de Cambridge** pour rencontrer la **Direction de Territoire**.

Présentation des formats de participation citoyenne

Pour rappel, il y a eu une réunion de lancement en juin, avec la présentation de ce nouveau dispositif.



L'atelier de quartier:

- Est un support de débat
- Permet d'organiser des rencontres
- Dépend du budget de fonctionnement de l'assemblée de quartier

La constitution d'un Atelier de quartier nécessite qu'un groupe se forme = 5 personnes physiques identifiées, dont au moins 1 vit dans le quartier.

Présentation des différentes instances de participation citoyenne



Introduction de nouveaux ateliers de quartier

Les ateliers de quartier peuvent intervenir sur de nombreuses thématiques. La première assemblée de quartier à l'Esplanade n'a pas permis de faire émerger des ateliers de quartier, cependant certains habitants ont manifesté leur intérêt pour réfléchir aux mobilités. Une déambulation a donc été proposée le 14 octobre aux habitants en présence des services de la Ville et de la Direction de Territoire.

Lors de temps de rencontre habitants d'autres thématiques d'ateliers ont été proposées :

- *Un atelier sur le lien social entre voisins afin de redynamiser les copropriétés et de rencontrer ses voisins.*
- *Un atelier sur l'accompagnement des seniors en créant par exemple un livre de recette qui pourrait valoriser les expertises des seniors de l'Esplanade ou travailler avec les seniors sur l'emplacement des bancs dans le quartier.*

Lors de la première assemblée, d'autres thématiques avaient également été évoquées :

- *Newsletter / Communication / journal de quartier / identité de quartier*
- *Mobilité*
- *Sécurité*
- *Éducation / Parentalité*
- *Lien avec les étudiants*

Commentaires ou questions des habitants

Une habitante note qu'il y a une problématique de propreté et de pollution au niveau du quai des Belges et du parc de la Citadelle. Cette problématique est également applicable au niveau des logements quai des Belges. Les habitants n'arrivent pas à entrer en contact avec les bailleurs sociaux.

De plus, l'habitante réclame plus de police dans ce secteur afin de sécuriser la zone et l'organisation d'une rencontre avec la Police Municipale.

Des habitants font le constat du problème de sécurité dans le quartier de l'Esplanade. Les habitants ont souhaité créer un atelier de quartier sur la sécurité. Afin d'avoir plus d'informations, ils souhaiteraient rencontrer la Police municipale, la Police nationale, le service de prévention urbaine, ainsi que Nadia Zourgui, adjointe à la Maire en charge de la tranquillité publique, de la Police municipale, de la prévention, de la médiation, de la gestion des crises et de l'aide aux victimes.

Un habitant fait remarquer que la problématique de l'hygiène et de la propreté s'applique aussi au centre commercial avec les déchets des commerçants et donc avec la présence de nombreux rats.

La Direction de Territoire leur indique qu'il est possible de constituer un groupe de travail sur « les questions de vie quotidienne », de réaliser des déambulations, d'inviter des services thématiques ou encore de créer un atelier de quartier relatif à ces questions. Sur ce sujet, Yavuz Yildiz, correspondant de quartier à l'Esplanade, a pris contact avec les concierges afin d'améliorer la propreté dans le quartier et une réunion sera organisée prochainement.

Une habitante se demande si un réaménagement est prévu pour la Place d'Islande.

La DT précise bien que le foncier de la Place d'Islande est un terrain qui appartient actuellement à l'État, néanmoins, ce projet peut faire l'objet d'un atelier inter-quartier si les habitants le souhaitent. En effet, des habitants du CXV se sont également exprimés sur l'intérêt qu'ils auraient à participer à un atelier sur « le devenir de la place d'Islande ».

Des habitants proposent de nouvelles thématiques d'ateliers de quartier :

- Propreté / hygiène : Cinq habitants se sont inscrits à cet atelier qui sera porté par **Madame Ciesielski**. Si vous êtes intéressés par participer à cet atelier, vous pouvez prendre contact avec Flavie Heuillard à l'adresse flavie.heuillard@strasbourg.eu.
- Sécurité : Cinq habitants se sont inscrits à cet atelier qui sera porté par **Madame Ciesielski**. Si vous êtes intéressés par participer à cet atelier, vous pouvez prendre contact avec Flavie Heuillard à l'adresse flavie.heuillard@strasbourg.eu.
- Lien avec les étudiants : Quatre habitants se sont inscrits à cet atelier qui sera porté par **Madame Ciesielski**. Si vous êtes intéressés par participer à cet atelier, vous pouvez prendre contact avec Flavie Heuillard à l'adresse flavie.heuillard@strasbourg.eu.
- Place d'Islande
- Mobilité / Sensibilisation des cyclistes : Une seule personne a souhaité s'inscrire à cet atelier donc celui-ci ne débutera que si d'autres habitants le rejoigne pour le moment mais si d'autres sont intéressés, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Flavie Heuillard.
- Centre Commercial : La DT confirme l'intérêt que porte la collectivité au quartier de l'Esplanade et précise que des réflexions globales pour une vision à 360° sont portées par la Ville de Strasbourg. Néanmoins, le Centre Commercial est une propriété privée et des réunions de travail

avec les copropriétaires ont déjà eu lieu pour comprendre quelles sont les projets de ces derniers sur ce site.

Constitution du Comité de suivi

La Direction de Territoire propose aux habitants de s'inscrire dans le comité de suivi. Le comité de suivi est l'instance comité qui va définir les modalités de fonctionnement de l'Assemblée de quartier. Il a aussi un pouvoir de décision sur le budget de l'Assemblée de quartier. Pour qu'un comité de suivi soit constitué il est nécessaire d'avoir à minima 4 membres inscrits.

Les membres du comité de suivi peuvent avoir pour rôles :

- *Le.a coordinateur.ice est le relais entre l'Assemblée de quartier et le.la chargé.e d'animation de la participation citoyenne.*
- *Le.a secrétaire est en charge de l'envoi des invitations à la liste des participant.e.s de l'Assemblée. Il.elle pourra également être en lien avec le.la chargé.e d'animation de la participation citoyenne sur la communication autour de l'Assemblée de quartier.*
- *Le.a rapporteur.ice est en charge de la rédaction du compte rendu des réunions de l'Assemblée de quartier.*

M. Hernandez, président de l'ASERE, insiste sur la nécessité de constituer ce comité de suivi pour permettre aux habitants d'être plus autonomes dans la gestion des assemblées de quartier.

M. Sittler se propose pour être membre du comité de suivi. Il est nécessaire que trois autres personnes se manifestent pour intégrer le comité afin que celui-ci soit constitué. Si vous souhaitez intégrer le comité de suivi, vous pouvez contacter Flavie Heuillard à l'adresse flavie.heuillard@strasbourg.eu qui vous inscrira et fera le lien avec les autres membres.

Commentaires ou questions des habitants

M. Souciet souhaite faire quelques remarques :

- Il note la présence de nombreuses poubelles dans la rue et souhaiterait que la Ville soit plus proactive. Il souhaite faire partie, également de l'atelier Hygiène et Propreté.
- Il souhaite connaître les décisions prises pour le campeur de l'Esplanade.
- Il se demande si les armoires électriques auraient la possibilité d'être enfouies.

Yavuz Yildiz va reprendre contact avec M. Souciet pour pouvoir répondre plus précisément à ces questions.

M. Fischer annonce que plusieurs propositions de logement ont été faites au campeur par l' élu de quartier mais que celui-ci n'a pas accepté les logements proposés. De ce fait, un courrier signé par les trois grandes copropriétés de l'Esplanade va être envoyé à Madame La Préfète afin de trouver une solution.

Mme Reymann, Conseillère d'Alsace à la Collectivité Européenne d'Alsace réaffirme son souhait d'être présente aux assemblées de quartier de son secteur en notant l'importance de la présence d'élus lors de ces temps. Elle indique que la Ville aussi est responsable de la situation du SDF et qu'elle va

saisir la Maire et la Préfète à ce sujet dans le but de trouver une issue favorable à la situation du campeur qu'elle connaît et qui lui semble en grande difficulté également. Elle indique également que des faits d'exhibitionnismes ont été constatés de la part du SDF en question.

M. Hernandez fait part de quelques points :

- Il souhaite rapporter aux habitants le projet sur le stationnement présenté aux forces vives du quartier par Pierre Ozenne, adjoint à la maire de Strasbourg en charge des espaces publics partagés, foire et marchés, voiries. Il questionne les habitants, sur l'opportunité de l'extension du stationnement payant à l'Esplanade.
Les habitants notent que l'extension de ce stationnement payant à l'Esplanade n'est pas nécessaire. Certains évoquent la possibilité d'expérimenter le stationnement payant par des zones bleues comme ce qui est en place en Allemagne.
- Concernant les pigeons dans le Centre Commercial, un projet de pigeonniers contraceptifs, lui a été présenté par Mme Hammard en charge de ces questions, afin de réduire la population de pigeons. Cependant, il trouve que cette expérimentation n'est pas nécessaire et prend trop de temps. Il préférerait une campagne contre le don de nourriture aux pigeons ou que cet argent soit réservé à l'installation de toilettes publiques à l'Esplanade.
- Enfin, un courrier de la Police du bâtiment a été envoyé à un de ces voisins car ses nouveaux volets ne rentraient pas dans les normes autorisées par l'ABF. Cependant, il note que d'autres habitants n'ont pas non plus respecté ces normes et qu'il y a très peu de bâtiments classés à l'Esplanade. Il s'étonne que la Ville se préoccupe de ces questions.

Informations sur les projets du quartier

Afin d'avoir un maximum d'informations sur le quartier vous pouvez vous rendre sur les pages suivantes :

- Plateforme de la participation citoyenne de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg
<https://participer.strasbourg.eu/>
- Page Assemblée de quartier de l'esplanade
<https://participer.strasbourg.eu/aq-esplanade>
- Page Facebook de la Maison de Proximité
<https://www.facebook.com/Maison-de-Proximit%C3%A9-Esplanade-Krutenau-106975340841308>
- Page quartier Esplanade
<https://www.strasbourg.eu/esplanade>

La Direction de Territoire remercie les personnes présentes à cette deuxième assemblée de quartier.

Le comité de suivi ne s'étant pas constitué nous vous proposons la date mardi 8 mars de 19h à 21h pour la prochaine assemblée de quartier. Le lieu reste encore à définir.